



2 Établir un solde de tout compte

Jours

dans PAIE - EXPERTISE PAIE / Réf : PAI-EXPE-2

Objectifs de la formation

- Décrire tous les aspects juridiques et comptables du solde tout compte
- Établir le solde de tout compte selon tous les types de contrats et toutes les situations particulières des salariés

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Identifier les éléments spécifiques à la dernière paie

- Check-list des étapes clés d'une procédure de départ
- Le solde de JRTT, le CET, calcul de l'indemnité de préavis
- Les indemnités spécifiques en cas de rupture
- Indemnité compensatrice de congés payés
- Indemnité compensatrice de préavis
- Indemnité de licenciement
- Indemnité de fin de CDD (indemnité de précarité)
- Indemnité de rupture conventionnelle

Jour 1 - Après-midi

2. Traiter le solde de tout compte

- Les limites d'exonération des indemnités de rupture
- La "proratisation" du plafond en cas d'entrée/sortie
- La régularisation progressive des plafonds en cas de solde de tout compte

Jour 2 - Matin



3. Examiner les cas des salariés partant à la retraite

- La marche à suivre
- Les grands principes de calcul
- Régime de base
- Retraite complémentaire
- La dernière paie en cas de mise à la retraite
- La dernière paie en cas de départ volontaire à la retraite

Jour 2 - Après-midi

4. Gérer les paies en cas de licenciements économiques

- Licenciement économique
- Congé de reclassement
- Contrat de sécurisation professionnelle

5. Etablir les mesures administratives de départ

- Les documents liés au départ (certificat de travail, solde de tout compte)
- L'attestation Pôle Emploi
- Le différé d'indemnisation
- Les droits du salarié (participation, intéressement, garanties prévoyance)

Pré-requis

Avoir une maîtrise de la paie

Public cible

Comptable paie



Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- La méthode pratique utilisée par le formateur fait appel à la réalisation d'exercices. Ils permettent de formaliser les acquis et de réaliser les évaluations et sont utilisés tout au long de la formation. Le formateur utilise également la méthode participative en instaurant un dialogue interactif avec le stagiaire. Combinée à une démonstration théorique percutante, celle-ci permet de prendre en considération le contexte des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Le questionnement utilisé tout au long de la formation permet au formateur de valider l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un feedback à chaud permet un ancrage durable des savoirs.
- La réalisation d'exercices pratiques peut ponctuer les propos du formateurs à l'issue de chaque thématique.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

